

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 15 (1957)

Heft: 2

Artikel: Les régions économiques en France : études et aménagement

Autor: Chiva, I.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Documents

Les régions économiques en France : études et aménagement

par I. CHIVA

Attaché de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique (Paris).

Une des préoccupations dominantes de l'économie française au cours de ces dix dernières années a été de résoudre la crise du déséquilibre croissant entre les diverses régions qui composent le pays réel. De nombreux cris d'alarme ont été poussés et des mesures légales d'action ont été adoptées, en même temps que se déclenchaient des initiatives locales.

Dans les pages qui suivent, nous voudrions esquisser rapidement l'état du problème, et après avoir évoqué succinctement les diverses positions théoriques en présence, suggérer quelques points de vue de méthode pour la recherche préliminaire à l'action. Nous laisserons donc totalement de côté les plans d'aménagement proprement dit, ainsi que les moyens d'application légaux et financiers.

Enfin, dans le cadre même de cette question de l'étude préalable, nos réflexions sont inspirées surtout par la situation intellectuelle française qui connaît un relatif divorce entre l'économie pure et la recherche sociologique. Plus généralement, la collaboration effective des différentes sciences humaines à l'étude des problèmes sociaux reste encore en partie un idéal à atteindre.

I. Formalisme administratif, idéologie politique et régions réelles

De nombreux auteurs ont étudié le problème des divisions territoriales de la France du point de vue géographique ou administratif, tel qu'il est apparu dans le passé ou de nos jours.

Dès leur création, à l'époque révolutionnaire, les départements républicains ont fait l'objet de critiques et de propositions de réforme. Tout un ensemble d'idéologies et de mouvements politiques s'est développé autour de la question des régions : contradiction entre réalités locales et tendances centralisatrices du pouvoir de Paris, arbitraire des divisions administratives¹.

¹ Voir, pour la question du régionalisme l'article « Regionalism » dans *Encyclopedia of the social sciences*, New York, The Macmillan Company, 1934, vol. 13.

Pour l'apport plus ancien des géographes et des historiens, voir le bref exposé et la bibliographie dans BRUNHES Jean : *La Géographie humaine*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1925, t. II, pp. 744-753. Une nouvelle édition, révisée, de cet ouvrage a paru en 1956.

Ces derniers cinquante ans ont vu déposer 70 projets de loi tendant à la création de régions administratives autres que les départements. Dans son étude sur la réforme départementale, J. Garagnon¹ fait remarquer à quel point, en France au moins, la majeure partie de la discussion autour du problème régional, voire régionaliste, a été imprégnée de doctrines et de partis-pris passionnels (faire revivre des coutumes, des cultures), ou inspirée par des visées administratives, assez éloignées d'une perspective scientifique. Il souligne à quel point la discussion a le plus souvent tourné autour de notions de valeur (une région est bonne ou mauvaise, porteuse de telles qualités ataviques, etc.) et de l'inégalité entre régions. Mais lorsqu'il cherche une définition objective de la région, ses seules conclusions précises sont négatives, l'aspect positif reste dans le vague. Pour lui, les facteurs géographiques sont «non pertinents», les facteurs économiques trop passagers, les facteurs démographiques trop mobiles.

Semblable à certains théoriciens qui raisonnent plus sur les données du bon sens que sur celles de l'observation critique, il sousestime le degré de résistance, d'inertie des réalités régionales.

Dans la pratique, plus récemment, la politique administrative de l'Etat Français de Vichy s'est concrétisée par l'institution d'un réseau de régions et de commissariats régionaux, coiffant les départements qu'ils auraient dû supprimer par la suite.

Enfin, une des plus notables réformes administratives de l'après-guerre à l'échelon de l'administration du territoire français, est la création des super-préfets, les I.G.A.M.E.² dont chacun est doté de pouvoirs de liaison et de contrôle mal définis et coiffe les préfets des départements sis dans une région militaire. Car, en matière d'unités territoriales administratives, il n'y a pas que les départements en France : il y a les régions militaires (obéissant aux nécessités de la stratégie et du maintien de l'ordre), les circonscriptions juridiques, les « académies » de l'Education nationale, les circonscriptions de l'Institut national de statistique et d'études économiques, celles des services techniques (Génie Rural, Electricité de France, mines), les circonscriptions archéologiques et quelques autres...

Presque chaque service national s'est ainsi donné des bases territoriales qui lui sont propres pour pouvoir fonctionner sur l'ensemble du pays ; ces réseaux ne sont pas toujours harmonisés et non seulement ils ne coïncident pas toujours, mais il leur arrive de se contredire ou de s'ignorer.

Il faut aussi compter avec les unités territoriales des grandes organisations professionnelles privées et semi-privées qui sont de plus en plus associées à l'action publique d'administration ou d'aménagement (syndicats, chambres professionnelles, unions patronales, etc.).

Mais, même si l'on arrivait à imaginer une division territoriale harmonisée, homogène, où il y aurait égalité entre les personnalités juridiques des unités

¹ J. GARAGNON : « Quelques projets de réforme de la circonscription départementale » in *Libéralisme, traditionalisme, décentralisation, contribution à l'histoire des idées politiques*. Paris, A. Colin, 1952, pp. 171-196. (Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, n° 31).

² Inspecteurs Généraux de l'Administration en Mission Extraordinaire.

constitutives et homologie des unités territoriales à fonctions diverses qui se superposent, ce tissu consciemment organisé se superposerait encore à un espace humain diversifié. A des milieux physiques différents correspondent des modes de vie, des traditions linguistiques, des habitats, des occupations, des comportements politiques et religieux, des habitudes de consommation très divers que toutes les politiques de centralisation, royale, républicaine et impériale n'ont pas réussi à abolir. Les ordonnances royales n'ont pas réduit la variété des droits coutumiers provinciaux ; l'organisation napoléonienne de l'enseignement n'a pas définitivement supprimé les bilinguismes régionaux, que ce soit en Bretagne, en Corse ou au Pays Basque.

En face des efforts continuels d'aménagement uniforme poursuivis par le pouvoir central, les hommes occupés à connaître et décrire la réalité sociale ont dressé le tableau des originalités régionales. Même des processus aussi généraux que l'industrialisation ou l'urbanisation n'y ont pas échappé : pourquoi l'implantation du textile dans le Nord et l'Est, la tannerie dans le Tarn, la coutellerie à Thiers et la chapellerie dans l'Aude, ces localisations déjà traditionnelles d'un phénomène récent ? Plus même : l'uniformisation administrative et la mise en contact de plus en plus poussée des diverses régions entre elles et avec Paris a estompé les différences ethnographiques, les particularismes culturels. Mais, dans le même temps, on a assisté à une accentuation des différences économiques : ce qui était particularisme tendant de plus en plus à devenir inégalité, les inégalités se muant en déséquilibres. La surcharge de la région parisienne, l'hémorragie démographique des zones montagneuses, la naissance du poujadisme dans le Sud-Ouest sont autant de symptômes. Les préoccupations récentes de reconversion et de développement des ensembles régionaux doivent se comprendre à la lumière de ces faits.

Ainsi, une économie dite libérale s'est vue obligée d'admettre et envisager une intervention visant à réorienter certains ensembles régionaux selon des plans préétablis.

II. Tendances actuelles pour l'étude des régions

a) *Les services officiels*

Les études régionales en France sont à la fois diverses dans leur orientation théorique et le plus souvent non coordonnées. Citons, parmi d'autres, les travaux de certains services officiels :

Etudes faites par la Direction de l'aménagement du territoire (du Ministère de la reconstruction et du logement). Des architectes y synthétisent sous forme de très belles cartes les données démographiques, de production, d'équipement et d'échanges économiques aux niveaux départemental et régional (régions administratives au contenu très hétérogène, constituées en vertu de la continuité géographique) ;

Orientation des Services d'études du Ministère des finances (dirigés par M. Gruson) qui tend à adopter une formule de comptabilité régionale, en complétant la comptabilité nationale trop abstraite. En effet, les tableaux de comptabilité nationale ne font pas suffisamment ressortir les échanges et diversités intérieurs de l'économie d'un pays ;

Travail des directions régionales de l'I.N.S.E.E. (Institut National de Statistique et d'Etudes Economiques), organisme dont l'activité et les publications sont d'une importance et d'une richesse incomparables ;

Enfin, activités du Commissariat général au plan de modernisation et d'équipement, organisme dont les circonscriptions qu'il étudie ne recoupent pas celles de l'I.N.S.E.E.¹

b) *Contribution et position de l'économiste*

Notre propos n'est pas de faire le point des positions qu'ont adoptées les économistes. Nous voudrions simplement attirer l'attention sur l'établissement de tableaux de comptabilités régionales. Ces tableaux comptables permettent de définir la région sur la base de la densité des échanges économiques intérieurs, comparés à ceux qui s'effectuent avec l'extérieur. Cependant, la technique n'en est pas encore au point et le mode de constitution des régions, en fonction des échanges économiques, ne semble pas satisfaisant parce que trop squelettique. En effet, les neuf régions auxquelles on aboutirait pour la France semblent bien être des unités trop grandes, arbitraires et hétérogènes.

En fait l'économiste reconnaît avec bonne foi que ce procédé devrait surtout fournir, dans une optique descriptive, des tableaux synthétiques permettant de dégager les agrégats régionaux globaux susceptibles d'aménagement.

D'après les économistes eux-mêmes, des critères satisfaisant à la définition de la *région* restent à déterminer. Les exigences de la recherche appliquée les ont amenés à retenir comme critères d'une éventuelle délimitation :

- l'homogénéité démographique ;
- l'identité du comportement économique d'une population ;
- enfin, le réseau et l'intensité des échanges qui doivent être plus denses à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région².

Mais si les informations sur les économies et les ensembles régionaux existent, elles permettent à peine une connaissance descriptive de la région, ne sont pas toujours chiffrées, sont établies sur des bases différentes et sont donc incomparables ; elles n'ont pas de dénominateur commun, indispensable dans l'optique prévisionnelle.

L'économiste qui va « sur le terrain » est naturellement amené à s'intéresser à des aspects non économiques de l'ensemble étudié : implantation de l'habitat, mode de vie, attitudes collectives. Un exemple récent nous montre comment, dans une zone en pleine industrialisation comme le Bec d'Ambès près de Bordeaux (industries chimiques), la prévision économique à l'échelle d'une petite région a été amenée à tenir compte :

- de l'implantation humaine et de l'habitat disponible ;

¹ Pour le bilan des organismes publics et privés qui participent à l'aménagement du territoire français, voir une étude récente : PERRIN Nadine : « La répartition géographique de la population française et l'aménagement du territoire », *Population*, Paris, 11^e année, 1956, n° 4, pp. 701-724, graphiques.

² Communication de M. B. Biet, économiste auprès du Centre d'expansion Bordeaux-Ouest.

- des attaches agricoles de la main d'œuvre locale, habituée à pratiquer des cultures domestiques ;
- de l'habitude d'une migration quotidienne, pour aller travailler à la ville, etc...

L'économiste a prévu l'aménagement d'un type d'habitat aéré, pourvu d'espaces fonctionnels de jardinage. De même, il a tenu compte des tensions prévisibles sur le plan agricole, du fait de terrains riches dérobés à l'agriculture et de la main d'œuvre agricole drainée inévitablement vers l'industrie... Autant de soucis annexes que l'économiste est obligé d'assumer au niveau de l'ensemble régional composite¹.

c) *Contribution du géographe*

En France, les géographes ont tenté les premiers d'investir le phénomène régional dans sa complexité au moyen de recherches interdisciplinaires menées en équipes par des spécialistes. Mais, délaissant l'optique purement descriptive des travaux de l'école Vidal de la Blache, le géographe s'attaque maintenant à ce sujet en fonction des problèmes de planification. A ce propos, le volume collectif, dirigé par J. Gottman et paru à Paris, en 1952, est très significatif². La formule dont se sert le professeur Gottman est caractéristique des qualités et des limites de cette approche :

« Si la théorie de l'économie planifiée est un aspect fort intéressant mais abstrait de l'économie politique, la planification régionale est tout autre chose : elle s'attaque dès l'abord à une caractéristique du monde réel, au fait qu'il est différencié, cloisonné, organisé, en somme politique. La planification régionale est l'art de faire un projet d'organisation pour un secteur d'espace réel dit région ».

Devant cette tâche, le géographe se propose « de (tenir) compte de tous les facteurs et (respecter) l'unité de la région ». Il « aspire à voir ces questions étudiées par des équipes de spécialistes représentant toutes les branches intéressées des sciences naturelles et humaines »³.

Des réserves s'imposent cependant en ce qui concerne la vue un peu simpliste des phénomènes humains non spatiaux par le géographe. Il définit en ces termes la mentalité du groupe régional :

« tout le système de symboles variés dans lesquels la population de la région considérée à foi », « iconographie » faite de « réseaux de symboles, ensembles complexes », et « qui constitue en général le môle de résistance de la vie régionale »⁴. On ne peut qu'approuver l'idée de la nécessité des études préalables à toute action administrative ; mais on est obligé de soulever des réserves au sujet de l'affirmation que « c'est là le travail des équipes de planificateurs »⁵.

¹ Communication de M. B. BIET.

² J. GOTTMAN, A. SESTINI, O. TULIPE, E.-C. WILLATTS et M.-A. VILA : *Aménagement de l'espace. Planification régionale et géographie*. Paris, A. Colin, 1932. (Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, n° 32).

³ GOTTMAN : *op. cit.*, p. 9.

⁴ GOTTMAN : *op. cit.*, pp. 29-30.

⁵ GOTTMAN : *op. cit.*, p. 31.

A notre avis, l'étude préalable doit être faite par des gens autres que ceux qui agiront, et dans un esprit de recherche et de connaissance scientifique.

* * *

En bref, nous tenons à souligner ce qui nous semble être le dilemme crucial de ces travaux : le niveau d'analyse n'est pas le même pour celui qui fait uniquement œuvre de connaissance et pour celui qui agit sur les phénomènes économiques. Il y a parfois un monde entre les faits qui s'avèrent significatifs pour le géographe ou le sociologue et la vision plus globale que recherche l'économiste ou l'administrateur. Mais il ne faut pas ériger cette différence d'optique en contradiction absolue, sous peine de stériliser aussi bien la recherche scientifique que l'action économique appliquée. Il est certes inutile que l'économiste connaisse dans le détail l'architecture traditionnelle d'un pays : il est moins futile qu'on ne pourrait le penser qu'il s'en préoccupe en vue de réaménager l'habitat de ce pays. En connaissant les matériaux et les solutions locales déjà données aux problèmes de la vie et du travail quotidiens, on aurait des chances d'éviter des erreurs lors d'une nouvelle politique de construction. Il est peut-être inutile de connaître en détail les traits coutumiers des villages de Corse. Il est cependant préférable de connaître la vie communale et les rivalités intercommunales, lorsqu'on veut y constituer une «zone agricole témoin» qui requiert la coopération de plusieurs villages...

Bref, en cette conjoncture d'intérêt pour entité régionale, voire surtout la région sous développée en Europe ou ailleurs, le problème des rapports entre l'étude et l'intervention, plus généralement entre la connaissance et l'action en matière socio-économique reste posé en des termes très aigus.

Ce sont quelques aspects de ce problème que nous évoquerons sous ce titre. Etant acquis que toute action — économique ou plus largement dirigiste — au niveau des ensembles régionaux presuppose une information préalable concrète, nous désirons esquisser les questions qui se posent quant à la nature de ces informations, leur quantité, leur provenance.

III. Pour une double définition de la région

Quant à nous, nous ne tenterons pas de donner une définition idéale de la région, mais de faire ressortir le double aspect que cette entité peut revêtir. Il nous semble, en effet, que cette ambiguïté fondamentale n'a pas bien été mise en évidence.

a) *Aspect positif* : Une région constitue un ensemble original de ressources naturelles, démographiques, techniques et économiques. En tant que telle, elle est utilisable pour un meilleur aménagement économique.

b) *Aspect négatif* : Ensemble original de population porteur de traits archaïques, d'inhibitions techniques, d'un système de valeurs qui s'opposent à un meilleur aménagement économique. Ainsi, par exemple, le prestige local qui s'attache à la profession de vigneron — cultivateur noble — s'oppose à la reconversion souhaitable d'une région de petit vignoble, la Double, en région fourragère.

De ce même aspect négatif de la notion de *région* relève la transformation de différences qualitatives en différences quantitatives de la production et du potentiel économique au point qu'il en découle une forte crise. Ainsi l'attachement de nombre de régions françaises à pratiquer la petite agriculture à base familiale tourne à la catastrophe : rentabilité nulle, revenus bruts moyens de 200.000 francs par an (Double de Dordogne), impossibilité d'investir. Inversement, l'exode rural qui découle du contact entre des régions à potentiels économiques très inégaux a produit à Paris une autre sorte de crise, par congestion démographique. D'où le danger d'un éventuel chômage et la nécessité d'y parer en y maintenant des installations de production qui fonctionneraient ailleurs à moindres frais, dans de meilleures conditions sociales.

IV. Suggestions pour l'établissement d'un profil régional

Dans cette perspective, le « social scientist » (sociologue) est peut-être à même de suggérer des techniques de recherche adéquates. Qu'il nous soit permis d'apporter, ici, une contribution personnelle à ce dossier, basée sur des recherches de terrain menées sur plusieurs ensembles régionaux français et notamment sur la Sologne¹. La modicité des moyens nous a incité à délaisser toute prétention à une étude descriptive complète, au profit de la recherche des techniques d'étude appropriées à la définition des ensembles régionaux.

D'une superficie d'environ 5000 km², la Sologne s'étend au sud d'Orléans, entre la Loire et le Cher, sur un territoire géographiquement homogène ; la Sologne est dépourvue de villes, mise à part la petite sous-préfecture de Romorantin. (En effet, Orléans, Blois, Vierzon et Bourges sont sis aux quatre points cardinaux sur un périmètre qui passe immédiatement à l'extérieur des limites de la région). Ce « pays » présente des aspects particulièrement intéressants du point de vue qui nous préoccupe : c'est une région homogène au sol pauvre. Elle a une ville et de rares industries (bois, tissage, mécanique) ; la grosse propriété y domine. L'exploitation agricole (surtout en fermage) est fluctuante et a subi de fortes régressions au cours du dernier demi-siècle ; les conditions naturelles s'opposent à une mécanisation agricole poussée (sol sablonneux, non résistant, humide). Une vocation relativement récente, la chasse, fait que les terres sont doublement louées : pour y cultiver, et une seconde fois, pour y chasser et ceci simultanément. La seconde rente (chasse) est plus importante que la première (fermage) et l'on voit tout de suite à quel point les plaisirs de la chasse nuisent à la vocation agricole.

Malgré une relative différentiation en sous-régions (zone de plus petites propriétés, zone de cultures maraîchères), la région est unitaire : sol pauvre, régime agraire de dominance de la grosse propriété, techniques agricoles à rigoles d'écoulement, système de peuplement (les Solognots vivent pour moitié dans des fermes isolées, il y a une forte migration intrarégionale), bâtiments sans étage sont autant de caractéristiques originales qui confèrent son unité à la

¹ Ces recherches ont été menées dans le cadre du Laboratoire d'Ethnographie Française, dirigé par M. Marcel Maget.

Sologne. Relativement peu ouverte aux contacts humains malgré la proximité de Paris, le passage fréquent de citadins et les grands axes de communication qui la traversent, cette région se distingue des régions avoisinantes, riches et stables, Beauce, Perche, Berry, Val-de-Loire, comme si elle s'opposait à elles.

Cet état de « sous-développement » étant ancien, la région a fait depuis la fin du XVIII^e siècle et à plusieurs reprises l'objet de propositions d'aménagement dirigé. Le Troisième Empire y a mené une action soutenue de reboisement et d'assainissement. La dimension matérielle de l'ensemble régional (ses 500.000 hectares et 126 communes) nous a obligés à choisir des angles stratégiques d'analyse et à travailler par échantillonnage. Il fallait saisir la combinaison particulière des traits de population, d'économie et de structure sociale qui composent le profil de la région, et en isoler les problèmes critiques principaux. Nous avons donc recherché les phénomènes qui soient à la fois importants et significatifs quant à l'ensemble de la région, susceptibles de fournir, sur un échantillon, des résultats valables pour tout le territoire, mesurables, analysables qualitativement, pour autant qu'ils reflètent directement la vie sociale et culturelle de la région.

Sans préjuger d'une étude fondamentale et préalable du milieu physique, nous avons retenu les aspects socio-économiques suivants :

1. Le régime de propriété — analysé dans quelques communes par catégories de superficie, résidence des propriétaires et importance et fréquence des mutations de propriété intervenues. Dans notre cas, la prédominance de la grosse et très grosse propriété et la tendance à la concentration des domaines sont apparues comme des faits majeurs de structure.
2. Les zones de contacts et d'échanges de plusieurs communes : échanges commerciaux, contacts de loisir, nuptialité.
3. Le répertoire de la production et les techniques agricoles qui, en l'absence de statistiques exhaustives auxquelles on puisse se fier, fournissent des indices capitaux : sur le potentiel, les tendances, les attitudes à l'égard du travail et de la production.

4. La composition démographique des villages et les mouvements de migration indiquent — même après un sondage restreint — les traits formateurs et les traits d'évolution du système réel de population. Il est important, par exemple, de constater que le pays se dépeuple, en même temps que sa population vieillit ; que les migrations intrarégionales des agriculteurs diminuent, tandis que celles des ouvriers augmentent, en fonction de la création de quelques centres industriels. La traduction pondérée sur une carte des chiffres de migration permet de déceler les limites à l'intérieur desquelles la population s'est formée presque sans les transgresser et l'orientation des mouvements récents vers les grandes villes avoisinantes (navettes quotidiennes), vers Paris et la région parisienne (émigration définitive). A l'élaboration d'une prévision quantitative s'ajoute une prévision qualitative d'ordre psychologique : il est par exemple hors de doute que la vieille habitude des familles de la région (fermiers aussi bien qu'ouvriers) de changer souvent de village les prédispose à l'émigration définitive. De même, cette tradition peut s'avérer un facteur psychologique positif en matière d'implantation d'industries

locales : en Sologne, il est plus facile qu'ailleurs de recruter de la main-d'œuvre. Curieusement, il semble que plus une localité est éloignée des centres urbains régionaux, plus les gens qui la quittent vont s'établir loin.

5. Une enquête, à l'aide du cinéma, a été réalisée pour connaître les problèmes locaux, tels qu'ils se reflètent dans la conscience des autochtones, pour déceler les attitudes en matière de vie économique locale¹. On a invité dans 12 localités à des séances de projection dix à trente habitants, aussi représentatifs que possible de l'éventail social et professionnel de chacun de ces villages. On avait choisi un documentaire conçu dans ce but et exposant de façon imagée et contradictoire les problèmes de la coopération agricole. Sitôt après la projection, nous avons provoqué et guidé, à l'aide d'un questionnaire précis, une discussion sur les problèmes en cause. Or, ces discussions ont presque toujours tourné à la contradiction ouverte entre participants, et permis ainsi de déceler les problèmes économiques locaux et les attitudes des divers groupes à leur égard. Les spectateurs investissaient les images projetées de significations locales ; en s'exprimant par le truchement des personnages cinématographiques ils pouvaient s'arracher à la discréption paysanne coutumière. Les discussions enregistrées des participants ont fourni le matériel pour un diagnostic de psychologie économique de la région.

Cette investigation régionale, dont il n'y a pas lieu de donner ici le résultat descriptif, visait donc à définir une méthode. Nous voulions mettre en évidence les niveaux stratégiques auxquels doit s'opérer l'analyse pour définir le complexe régional de façon significative et utile.

Au terme et en marge de cette analyse — quand ce n'est pas en son cœur — apparaîtront les archaïsmes, les particularités, ce qu'on peut appeler les structures résiduelles. Ces phénomènes marginaux permettent souvent de saisir la raison d'une inadaptation ou d'une crise, si souvent dues, autant qu'à des raisons strictement économiques, à des inerties sociales et psychologiques, à la répugnance au changement.

Possibilités d'application

Nous pourrions multiplier les exemples de travaux récents montrant la nécessité du concours entre les diverses sciences sociales et économiques à l'étude d'une réalité particulièrement complexe et difficile à manier.

Nous pourrions également citer nombre de cas d'interventions à l'échelon régional, où l'étude préalable a permis de dégager des propositions d'action psychologique et sociale à côté des solutions techniques et économiques. Nous nous contenterons de citer l'étude effectuée par la Société française d'études agricoles dans la Double de Dordogne, région socialement détériorée. Menée à bien par un sociologue et un agronome doublé d'un économiste, elle a permis de poser les conditions d'une reconversion d'une zone agricole déficitaire en

¹ Recherche réalisée avec M. J. Dumazedier, du Centre d'Etudes sociologiques (Paris), qui l'a entreprise par ailleurs dans d'autres régions également mais avec un autre objectif général.

une région d'élevage. La nécessité patente de ce genre d'études préliminaires ne suffit en général pas à écarter l'objection de leur prix de revient : modestes et réduites à un minimum, elles sont encore coûteuses. Mais est-on en droit de leur demander une rentabilité immédiate ? Faut-il préférer une utilité directe à l'avantage d'éviter des erreurs graves et onéreuses aux responsables de la planification ?

En France, la récente prise de conscience vis-à-vis des crises sévères et des déséquilibres régionaux, semble préparer quelque peu à la mise en pratique de ces conceptions. Les centres régionaux de développement créés au cours des quelques dernières années (Haut-Rhin, Sud-Ouest, Nord, Ouest, région rouennaise, Alpes françaises, etc.) font exécuter, tant bien que mal, des études préparatoires aux programmes qu'ils entendent réaliser. Une association comme l'Institut français des économies régionales de création récente (décembre 1955) a, en principe, été conçu pour remplir cette tâche.

Restent cependant les préventions des organismes professionnels, des cadres techniques et administratifs à l'égard de cette conception du travail. On demande des résultats rapides et concrets. Dans la pratique, le sociologue doit concilier l'obligation de travailler sur des ensembles relativement vastes avec des moyens modestes et les priorités qu'imposent les praticiens avec les exigences minima d'une planification tant soit peu scientifique de la recherche. Il se trouve donc le plus souvent acculé à faire une étude approfondie sur un échantillon restreint, ou alors une étude extensive à propos de certains aspects critiques (ressources et migrations de main-d'œuvre, habitudes de consommation, etc.). En réalité, il faudrait doter toute région en réaménagement d'un service permanent d'études socio-économiques. Il analyserait au fur et à mesure tous les processus régionaux importants, ce que les services administratifs, fractionnés entre plusieurs ministères, ne sont pas à même de faire. De par son caractère scientifique, ce service ne serait pas lié par le secret qui empêche souvent les services officiels de divulguer les données qu'ils rassemblent. Ce secret ne s'explique en général pas par des raisons d'Etat, mais par la pression des groupes professionnels ou d'intérêts, peu désireux de voir rendus publics certains chiffres ou faits.

Certes, le problème de la planification régionale est relativement plus simple dans un pays jeune, fût-il d'économie « libérale », que dans un pays à passé corporatif et aux structures cristallisées.

De même les pays totalitaires surcentralisés n'ont pu esquiver le problème régional. Qu'il s'agisse de l'Italie de Mussolini ou de l'U.R.S.S., on y a dû introduire la pratique de la planification régionale, qui implique *ipso-facto* un minimum de décentralisation. La négligence en cette matière de déséquilibre régional tire à conséquences. Les épiphénomènes du type « poujadisme » en sont la preuve. Mais l'empirisme politico-administratif des plans préfabriqués, dans des buts plus ou moins électoraux, n'est pas moins grave. Rien n'est plus coûteux qu'une subvention mal dirigée. Seule une connaissance globale d'une société et de son fonctionnement peut assurer le réamorçage du dynamisme économique.